



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #10 - Automne 2020
Mercredi le 18 novembre 2020
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
■: Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
■: Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
—: Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Emily Abud
Arianne Tévis-Beauchamp
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Claris Berger
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau

Observateur.rices:

Joseph Bardakji
Vincent Beaupré
Noémie Perrault
Gabriel Prévost
Léa Alexandra Roy

1. Ouverture de la séance

Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 18h04.

2. Désignation du praesidium

Thomas Blackburn-Boily propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Claris Berger au secrétariat.
Saïd Kassabie appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Béatrice Petitclerc propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Thomas Blackburn-Boily appuie.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion 11 novembre 2020.
Noémie Painchaud appuie.**

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Projet de loi 75**

Arianne Tévis-Beauchamp: Ma date d'audition en commission parlementaire a été déplacée à mercredi pm. 8 personnes travaillent en ce moment sur un mémoire que nous allons déposer. C'est vraiment un beau projet et une belle représentation pour l'AGED.

6.2. **Prix pour le calendrier «self-care»**

Émily Abud: La commandite du spa ne fonctionnera pas. Il n'y a pas tant de participation. Je vous reviens donc pour savoir ce qu'on fait pour le prix.

Maxime Barrette-Bourque: Comme j'avais dit au CE l'autre fois, je crois que ce serait un bon moment pour annoncer le prix.

Thomas Blackburn-Boily: Je vais y aller dans le même sens que Max, c'est une bonne idée et il faut que ça perdure dans le temps. Ça pourrait encourager la participation dans les prochaines années.

Noémie Painchaud: Les 2 spas m'ont dit non pour des raisons covid. Par contre, je crois que ça ne coûte pas si cher que ça et que ça en vaut la peine.

Yan Simoneau : Dans la case environnement et condition étudiante (700\$), tu as assez d'argent pour un beau prix.

Émily Abud: Je vais y aller avec mon idée du spa alors. Merci beaucoup pour votre appui.

Maxime Barrette-Bourque: Tu peux aller voir sur le site des Coffrets prestige!

7. Dossiers internes

7.1. Ajournement de l'Assemblée Générale

Saïd Kassabie: Pour l'ajournement, c'est comme couper l'AG en 2, il va falloir voir quand. On va reprendre où on s'est arrêtés au point «appel». Quand on va revenir en AG il va falloir avoir des réponses sur ce qui s'est passé et ce qui va se passer dans le futur sur ce point.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je voulais revenir sur l'AG d'hier. Malgré comment ça s'est terminé, tout ce qu'il y a eu avant ça se tenait, président était sur la coche. Après le vote, on s'est posé plein de questions et là les vices de procédures sont arrivés. À partir de là, on pourrait vérifier si le vote est légitime. Ça réglerait des problèmes s'il l'était. Un autre vote n'aurait pas autant de participation. Ce serait la solution la plus juste.

Arianne Tévis-Beauchamp propose de mandater le CVSG de s'assurer de la légitimité du vote secret de l'AG du 17 novembre.

Maxime Barrette-Bourque appuie.

Marie-Clarisse arrive à 19H07.

Béatrice Petitclerc: D'abord, c'est que le CVSG n'est pas encore élu donc ça va retarder le processus. Même quand il va être élu et considérant les vices de procédures, mais vu que ça serait des membres qui étaient sûrement là hier en AG, l'impartialité sera difficile à respecter et ce sera sûrement soulevé plus tard. Aussi, pour une nouvelle façon de voter, on pourrait comparer les listes des participants et la comparer avec les votes. Et si les gens sont deux chez eux, tant pis pour la 2e personne, car ils sont censés voter chacun. Sinon, on donne une heure limite pour s'inscrire et on mentionne que s'il ne sont pas inscrits, ils ne peuvent pas voter. Béatrice propose de battre la proposition.

Saïd Kassabie: Il y aurait juste une seule personne qui serait élue sur le conseil, mais ça cause problème car c'est après l'appel. Aussi je ne suis pas sûr que ça rentre dans les tâches du Conseil. Je voyais plus le Conseil comme une instance pour juger des personnes qui sont en mandat. Ils n'ont pas à évaluer la décision. Je crois que ça ne rentre pas dans les pouvoirs du conseil.

Joseph Bardakji: Je souhaite me présenter et je m'intéresse à ce sujet. Je crois aussi que ce n'est pas du mandat du CVSG de se prononcer sur le vote d'hier, je suis plus d'accord avec la proposition de Béatrice.

Arianne Tévis-Beauchamp : On a la liste des personnes présentes à l'AG, mais il va falloir faire attention car certaines personnes ont été ajoutées en cours de route. Donc, il faut vraiment être sharp pour savoir si les gens sont bien aptes à voter. Je suis d'accord avec vos propos.

Arianne Tévis-Beauchamp propose d'amender la proposition et de remplacer « CVSG » par « CE ».

Béatrice Petitclerc appuie.

Marie-Clarisse Berger: J'ai l'impression que puisque c'est nous qui allons regarder, les personnes pourraient dire qu'on est pas impartiaux. Je crois qu'il faudrait faire un mix de personnes, peut être une personne du CE, du CA et une personne membre.

Arianne Tévis-Beauchamp : Pour ma part, je suis partiellement en désaccord avec toi, mais pour en avoir discuté avec le CA aujourd'hui je crois qu'on se doit de faire confiance au CE quant à son impartialité. Par contre, je suis d'accord avec le fait qu'on pourrait mandaté des personnes spécifiques. Par exemple Béatrice puisqu'elle a créé le Google forms servant au vote hier et n'y a pas eu accès après (juste le pres) ou sinon Saïd Kassabie, qui est reconnu pour son impartialité seraient des candidats de choix selon moi. J'ajouterais aussi Max, puisqu'il s'est abstenu sur tous les votes quant au litige en jeu, il est aussi très impartial.

Yan Simoneau quitte à 19H23.

Thomas propose de remplacer le terme « CE » par Béatrice Petitclerc (Responsable aux communications), Maxime Bourque (Responsable aux affaires académiques) et Saïd Kassabie (Vice-présidence).

Maxime Barrette-Bourque appuie.

Thomas Blackburn-Boily : Dans l'esprit du sous-amendement, c'était de faire un comité conjoint avec des personnes impartiales.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Vote sur la proposition initiale (avec les amendements)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Maxime Barrette-Bourque: Je me demande si on ne pourrait pas mandater les personnes concernées et pour qu'on puisse en arriver avec une façon de procéder pour les prochains votes. J'ai des propositions et Bé aussi je crois.

Béatrice Petitclerc: Concernant ça, je mandaterais plutôt la Commission de révision pour le vote secret virtuel afin qu'on ait une formule pour la prochaine fois.

Saïd Kassabie: Je suis du même avis que Bé.

Saïd Kassabie propose de mandater la Commission de révision d'étudier la question du vote secret lors des AG virtuelles.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU.

Marie-Clarisse Berger : Mon intervention concerne l'ajournement. Je me demandais si c'était possible de trouver des jours fixes pour les prochaines AG pour éviter qu'on ait de la difficulté à trouver un présidium et être à la course à la dernière minute.

Béatrice Petitclerc: C'est très difficile de trouver un moment qui est toujours constant. Le CDP, les comités et la Faculté organisent des activités à toutes les heures d'une journée. Ça pourrait être les lundi ou vendredi, mais c'est des jours qui ont normalement un taux de participation moins élevé.

Saïd Kassabie : Juste pour répondre à la question de MC, même pour faire une date fixe, les dernières AG c'était les mardi. La FEUS peut avoir des réunions à peu près n'importe quand et c'est pas planifié toujours d'avance.

Thomas Blackburn-Boily : Je veux donner des exemples: Albert Bourassa était indispo cette semaine puisqu'il se faisait enlever les dents de sagesse. On ne peut vraiment pas prévoir quand les personnes sont disponibles.

Marie-Clarisse Berger : Je comprends ! Si ce n'est pas possible, ce n'est pas possible. Est-ce qu'on peut faire des contrats avec la FEUS pour avoir un présidium constant?

Saïd Kassabie : Habituellement, ce n'est pas quelque chose qui se fait. C'est toujours du cas par cas. Dans un contexte universitaire, il y a plein d'imprévus qui arrivent. Je ne pense pas que c'est une bonne idée de faire un contrat fixe.

Thomas Blackburn-Boily: Ce n'est pas vraiment quelque chose à quoi j'avais pensé ! La difficulté serait de prévoir toutes nos AG au tout début de l'année mais j'encourage ton initiative MC.

Marie-Clarisse Berger: Je me demandais, si on prend une personne extérieure, est-ce que ça serait possible ?

Noémie Painchaud: Quand tu dis extérieure, est-ce que tu dis juste à la FEUS ou extérieure à la faculté de droit ? Les membres de la FEUS sont très occupés et sont bénévoles. Je comprends vraiment ton point et c'est vrai que c'est malaisant des situation comme hier. Sinon, la solution ce serait de prendre des personnes de la FEC mais je suis pas certaine qu'ils vont vouloir revenir avec ce qui s'est passé la dernière fois.

Marie-Clarisse Berger: Je ne sais pas s'il y a des gens au Barreau qui connaissent l'AGED, si ça pourrait les intéresser.

Noémie Painchaud: Un ancien étudiant de la faculté de droit s'est proposé pour présider nos AGs, il connaît bien le code morin et nos exigences donc je pense qu'il pourrait être un bon backup s'il est disponible. Son nom est Christophe Tellier.

Marie-Clarisse Berger: La raison de la démission de la fille d'hier c'est qu'elle était tannée parce qu'il était trop tard. Donc, je me demande s'il y aurait une façon de limiter le temps des AGs. Je comprends qu'on doit prendre le temps de discuter, mais si on dit au présidium qu'il a un temps limite ça pourrait aider à encadrer le tout.

Saïd Kassabie: Concernant l'horaire des Ag, ça pourrait être une réflexion. Toutefois, hier, c'était plus un problème ponctuel. Le fait que nous avons planifié la soirée à 19h n'a pas aidé. Puisque l'AG a commencé tard, elle a aussi fini tard.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je crois qu'il faut faire attention avec le temps des AG. Je suis d'accord avec toi MC, mais la seule proposition que je vois c'est d'arriver préparé avec un nombre de questions, avec des temps de paroles. On peut être créatif. Ça c'est la responsabilité de chacun de nous. Je prends le blâme pour hier car j'ai oublié de mentionner qu'on allait directement au vote ce qui a mené à d'autres discussions. Le plus préparé qu'on est, le plus proactif on est et que les gens vont plus à l'essentiel.

Joseph Bardakji: Je suis d'accord avec toi Arianne sur la souveraineté des assemblées générales, les membres devraient pouvoir s'exprimer à leur guise. Je pense que pour écourter la durée des assemblées générales, il faudrait demander aux personnes intéressées de consulter au préalable les documents comme le budget et les modifications aux règlements généraux plutôt que de passer point par point les modifications durant l'AG.

Béatrice Petitclerc : On a pas le choix Joseph d'aborder les états financiers point par point vu la grosseur des cases budgétaires de certains comités. Aussi, on a changé de comptable depuis l'an dernier. Il y eu des erreurs l'an dernier et on a corrigé le tout.

7.2. Élection de la personne nommée par le CE au Conseil de vérification et de saine gouvernance

Saïd Kassabie : C'est un point en conséquence de l'adoption des RGaux. Maintenant le CE doit choisir une personne qui siègera sur le conseil.

Saïd Kassabie propose que les personnes aient une minute trente pour leur discours et 45 secondes pour répondre à chaque question.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU.

Saïd Kassabie propose que le CE choisisse la personne qu'il nomme par un scrutin par jugement majoritaire.

Thomas Blackburn-Boily appuie.

AU.

Said Kassabie: Pour les candidatures, il y a Gabriel Prévost, Léa Alexandra-Roy et Joseph Bardakji.

Présentation de Gabriel Prévost :

Bonsoir tout le monde,

J'espère que vous allez bien malgré les circonstances pas trop excitantes. Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je me présente Gabriel Prévost, j'suis en 3e année. Je pourrais passer la prochaine minute à me décrire, mais je pense plus pertinent vous expliquer pourquoi le Conseil de vérification et de saine gouvernance (CVSG) c'est quelque chose qui m'intéresse.

J'ai siégé sur le Conseil d'administration d'une Fondation y a quelques années et je sais que par expérience, la transparence et l'intégrité c'est fondamental pour préserver une bonne image d'une association tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais c'est aussi indispensable pour le fonctionnement harmonieux des différentes instances. Il y a probablement déjà eu des apparences de conflits d'intérêts dans le passé et il va sans doute continuer à y en avoir, c'est le danger du jeu quand une personne porte plusieurs chapeaux et que les pouvoirs sont confondus comme c'est le cas dans notre Asso.

Je pense que la création du CVSG est un pas dans la bonne direction pour favoriser la saine gouvernance et s'assurer que les intérêts des étudiants priment sur des intérêts personnels. Donc, j'accueille cette initiative là avec beaucoup d'enthousiasme, tellement que je me présente pour siéger sur le Conseil. Ce qui est important à mes yeux, c'est que les membres de l'AGED puissent avoir confiance à l'égard des instances et les membres qui les composent. Puis, ultimement, si c'est possible d'encourager une plus grande implication et d'éradiquer des parcelles de cynisme, ça serait doublement un honneur de faire partie du CVSG.

Joseph Bardakji: Bonjour tout le monde, la plupart d'entre vous ne me connaissent sûrement pas, mon nom est Joseph Bardakji et je suis nouvellement étudiant en première année au baccalauréat en droit. Ce qui m'amène à vouloir m'impliquer c'est le fait que je suis quelqu'un qui s'implique dans sa nature, que ce soit au Cégep, par l'entremise de syndicats de copropriétaires et par mes emplois. J'ai assisté à plusieurs AG dans ma vie et je connais bien les mécanismes de fonctionnement des instances. À travers mon emploi dans une compagnie en technologie pour cinq ans, j'ai eu à régler des différends et travailler sur mes relations interpersonnelles parmi une équipe d'environ 50 personnes.

Je m'intéresse au CVSG parce que ma sœur qui est en deuxième année au baccalauréat en droit à l'UdeM siège sur le CVSG depuis un an ce qui m'a permis d'entendre quelques échos de vestiaires et comprendre la raison d'être du conseil. Je trouve déplorable ce qu'on a vu hier en AG et c'est justement pour éviter des situations comme celles-là que je désire m'impliquer. Je pense que le comité aurait pu avorter le problème à son stade embryonnaire avant qu'il dégénère.

Mes amis me décrivent comme quelqu'un de posé et réfléchi et je pense que ce sont des qualités inhérentes au rôle. Finalement, je pense qu'avoir un première année de l'«externe» ne peut pas nuire et que ça pourrait apporter à la table une perspective différente.

Question de Thomas : Le CE devrait-il élire quelqu'un qui va "backer" le CE ou la personne la plus impartiale?

Gabriel Prévost : Je pense que, logiquement, le CE devrait élire la personne la plus impartiale possible. La nature et la mission du CVSG est de favoriser une saine gouvernance et la transparence au sein de l'AGED. Des personnes impartiales devraient donc siéger sur le Conseil pour réaliser cet objectif.

Léa-Alexandra Roy : *Non noté au PV.*

Joseph Bardakji : Peu importe le mode d'élection, la personne choisie qui siège sur l'instance va devoir s'assurer d'être impartiale. Elle va devoir être neutre et prendre la meilleure décision pour les membres de l'AGED.

Question de Saïd : Sur quels critères allez-vous vous baser pour déterminer si une personne a mal agi?

Joseph Bardakji : Je compte utiliser le filtre suivant lors d'une enquête à savoir si une personne a mal agi: il faut déterminer si la décision qui a été prise est tout d'abord bénéfique pour les membres de l'AGED, ensuite à savoir si elle est bénéfique pour la faculté et ultimement pour l'Université.

Léa-Alexandra Roy : *Non noté au PV.*

Gabriel Prévost : Je pense qu'il s'agit d'une question de cas par cas. Les critères ne seront forcément pas les mêmes si une enquête est ouverte sur un membre qui siège au conseil d'administration versus un membre élu d'un comité. Les critères seront plus rigoureux pour des personnes qui détiennent un pouvoir décisionnel accru.

Question de Marc-Antoine Larivée: Avez-vous pris position ou démontrez publiquement votre positionnement face aux derniers événements qui ont "divisé" l'AGED?

Léa-Alexandra Roy : *Non noté au PV.*

Gabriel Prévost : En tant que membre de l'AGED et ayant un opinion sur les événements, j'ai débattu de la question en privé avec des amis, mais je n'ai jamais publiquement défendu l'un ou l'autre point de vue. Je pense que dans l'impartialité, il y a toujours un aspect de partialité et c'est légitime de prendre en compte que chaque personne à un opinion malgré les devoirs qui lui incombent.

Joseph Bardaji : On m'a demandé ce que je pensais sur la question lors d'une réunion pour un projet d'équipe. J'ai tenté de résumer les faits saillants des deux parties pour mieux éclairer mes collègues sur la question. Je n'ai pas pris position publiquement face aux événements.

Question de Bé : Veuillez créer une situation de conflit d'intérêt pouvant se présenter dans notre Association et que feriez-vous pour pallier ça.

Gabriel Prévost: Moi je pensais par exemple au partenariat Guru, si quelqu'un est sur le CA et qu'il a un membre de sa famille qui est dans l'entreprise il aurait à déclarer son conflit. À ce moment-là, puisqu'on ne peut pas se saisir nous-même d'un dossier, j'ose espérer que quelqu'un le verra.

Joseph Bardakji : Les plus grandes sources de conflits d'intérêts habituellement dans les associations étudiantes sont les partis pris pour les amis. J'irais à la source des décisions avec le filtre de tantôt pour savoir si c'était au bénéfice de tous les membres et tenter de comprendre ce qui a motivé une décision.

Léa-Alexandra : Mon exemple est simple. Exemple une personne au CA qui siège sur un comité et qu'elle est au CA de budget, tu dois souligner ton conflit d'intérêt et ne pas voter. Je le dirais et sinon si ça n'avait pas été fait, je le mentionnerais.

Question de MC : Pensez-vous que votre année d'étude va affecter votre connaissance des procédures ou vos connaissances de bisbilles de la Faculté?

Léa-Alexandra Roy : Le fait d'avoir des backgroud peut juste être quelque chose de bénéfique, savoir comment les Ag fonctionne et le déroulement afin de mieux intervenir. Les premières n'ont pas moins leur place, mais le fait d'être plus vieille peut juste être bénéfique. Je connais bien les RGaux et les AG.

Joseph Bardakji : Je suis plus vieux et j'ai fait mes recherches sur les AG et les procédures ainsi que les RGaux. Ce ne sont pas mes premières assemblées générales. Mes qualités interpersonnelles et mes expériences au Cégep et ailleurs m'ont aidé. On est dans une crise de légitimité. Un vent de fraîcheur ferait du bien.

Gabriel Prévost : On a tous des backgrounds différents. La maîtrise des RGs est importante. C'est un travail de recherche, l'important c'est l'impartialité, l'intégrité et le bon jugement.

Question d'Arianne : J'aimerais savoir votre définition de la transparence et dans quel contexte pensez-vous que c'est important.

Joseph Bardakji : Je reviens à tantôt par rapport au fait qu'une décision revue doit être prise dans l'intérêt des membres. Ma définition c'est qu'il ne doit pas avoir de parti pris. Aussi, avoir un PV bien pris et public c'est ça pour moi la transparence.

Gabriel Prévost : Honnêteté, intégrité et bon jugement riment avec transparence. Ça se transpose dans toutes les situations professionnelles et personnelles.

Léa-Alexandra Roy : C'est d'être authentique, c'est l'honnêteté, l'intégrité . Je prône ça partout dans ma vie. En étant sur le CVSG, c'est important d'être transparent quand tu donnes ton point. Pour moi c'est d'être authentique.

**Maxime Barrette-Bourque propose l'ouverture d'une plénière.
Béatrice Petitclerc appuie.**

Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la plénière à 20h36.

Arianne Tévis-Beauchamp lève la plénière à 20h50.

Saïd Kassabie : Je vous présente les résultats des élections. Gabriel a reçu comme jugement bien, Joseph très bien et Léa assez bien. Joseph gagne donc l'élection.

Arianne Tévis-Beauchamp : Vous êtes d'excellentes candidatures et on vous invite à vous présenter aux autres postes au CA puis à l'AG.

Joseph Bardakji : Bravo tout le monde, je tiens à remercier la confiance du CE et je seconde Arianne.

8. **Dossiers externes**

9. **Dossiers financiers**

10. **Dossiers académiques**

10.1. **Cours en ligne**

Marie-Clarisse Berger: C'est quelque chose qui m'a été rapporté par les premières. Je crois que ça s'adresse aussi à Max. Il y a deux profs qui ne veulent pas enregistrer: Mr. Fréchette et Mr. Sébastien Lebel-Grenier. Je crois que c'est pour des raisons de propriété intellectuelle, mais je crois qu'à cause de la situation c'est dommage de tout perdre quand ton réseau lâche. Ils pourraient nous laisser l'enregistrement quelques heures.

Maxime Barrette-Bourque: En fait, premièrement je trouve ça important de dire que la réponse que je vais te donner ne va pas dans le même sens que ce que je pense. J'ai déjà milité pour que les profs enregistrent les cours. La direction a mis de la pression pour que les enseignants enregistrent leurs cours, mais ils ne peuvent pas les obliger. La seule chose qui reste à faire, c'est de les convaincre personnellement. Il faudrait faire un sondage dans le groupe de classe. Il faudrait sonder les élèves pour savoir qui a ces profs là afin de savoir qui sont leurs représentants et apporter ceci à leur prof respectueusement. Mais c'est vraiment du cas par cas, avec la direction on a déjà tout essayé.

Emily Abud: Juste pour dire, ce n'est pas juste c'est deux profs là. Moi en deuxième, c'est tous mes profs qui n'envoient pas les enregistrements, c'est généralisé.

Thomas Blackburn-Boily : Est-ce que c'est les mêmes règles pour quand on est malade Max?

Maxime Barrette-Bourque: Présentement, c'est très ouvert la permission d'avoir accès aux cours à cause de la COVID. Mais la règle générale, c'est de se débrouiller si tu ne peux pas venir à ton cours. Mais présentement, il y a plusieurs profs qui donnent leur cours enregistré de façon générale, de bonne foi, sans demande de raison. Sauf que c'est important de ne pas abuser de ces permissions, par peur que les profs se ferment. Donc, si tu peux assister à tes cours, vas-y le plus possible, si tu ne peux pas c'est correct.

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

14.1. **Projet santé mentale**

Marie-Clarisse Berger : J'avais une idée et je voulais vous sonder. J'aimerais avoir des témoignages pour faire un vidéo santé mentale en lien avec la covid pour rendre cela moins tabou. Je sais que c'est délicat. Je me demandais quelle formule serait la meilleure entre un reportage écrit ou une vidéo. J'aimerais qu'on parle des troubles et problèmes de tout genre et j'aimerais m'associer avec la fac de psycho.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je trouve que c'est intéressant et avec toute la lignée bien-être, on pourrait faire une campagne là-dessus. Je crois que tu pourrais t'affilier avec Em là-dessus.

Noémie Painchaud : Je crois que c'est une bonne idée et je crois aussi que c'est une bonne idée de contacter la faculté de psychologie. Je peux t'aider à trouver des personnes. Je peux aussi t'aider avec le projet.

Thomas Blackburn-Boily : Je trouve aussi l'idée excellente. Je crois que de mettre en lumière le tout avec des vidéos et des témoignages c'est une bonne idée. Si tu veux des liens avec le programme de psycho ou d'autre fac tu me diras!

Emily Abud : Je trouve vraiment que c'est une bonne idée. Elle m'en avait parlé mais j'étais occupée. C'est sûr que je vais t'aider.

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**

16.1. **Table des comités**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 21h28.